

EXHORTATION APOSTOLIQUE  
**FAMILIARIS CONSORTIO**  
DE SA SAINTETE LE PAPE  
JEAN-PAUL II  
A L'EPISCOPAT  
AU CLERGE ET AUX FIDELES  
DE TOUTE L'EGLISE CATHOLIQUE  
SUR LES TACHES  
DE LA FAMILLE CHRETIENNE  
DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI

2) *La famille chrétienne,  
communauté en dialogue avec Dieu*

***Le sanctuaire domestique de l'Eglise***

55. L'annonce de l'Evangile et son accueil dans la foi atteignent leur plénitude dans la célébration sacramentelle. L'Eglise, communauté qui croit et qui évangélise, est aussi un peuple sacerdotal, c'est-à-dire revêtu de la dignité du Christ Souverain Prêtre de l'Alliance nouvelle et éternelle et participant à son pouvoir(137).

La famille chrétienne est, elle aussi, insérée dans l'Eglise, peuple sacerdotal. Par le sacrement de mariage, dans lequel elle est enracinée et d'où elle tire sa subsistance, elle est continuellement vivifiée par le Seigneur Jésus, appelée et engagée par Lui à dialoguer avec Dieu par les moyens de la vie sacramentelle, de l'offrande de son existence et de la prière.

Tel est le *rôle sacerdotal* que la famille chrétienne peut et doit accomplir en union étroite avec toute l'Eglise, à travers les réalités quotidiennes de la vie conjugale et familiale; de cette manière la famille chrétienne *est appelée à se sanctifier et à sanctifier la communauté ecclésiale et le monde.*

***Le mariage,  
sacrement de sanctification mutuelle  
et acte de culte***

56. Le sacrement de mariage, qui reprend et spécifie la grâce sanctificatrice du baptême, est bien une source spéciale et un moyen original de sanctification pour les époux et pour la famille chrétienne. En vertu du mystère de la mort et de la résurrection du Christ, à l'intérieur duquel le mariage chrétien fait entrer à nouveau, l'amour conjugal est purifié et sanctifié: «Cet amour, par un don spécial de sa grâce et de sa charité, le Seigneur a daigné le guérir, le parfaire et l'élever»(138).

Le don de Jésus-Christ n'est pas épuisé dans la célébration du sacrement de mariage, mais il accompagne les époux tout au long de leur existence. Le Concile Vatican II le rappelle explicitement lorsqu'il dit que Jésus-Christ «continue de demeurer (avec les époux), afin que, par leur don mutuel, (ils) puissent s'aimer dans une fidélité perpétuelle, comme lui-même a aimé l'Eglise et s'est livré pour elle.... C'est pourquoi les époux chrétiens, pour accomplir dignement les devoirs de leur état, sont fortifiés et comme consacrés par un sacrement spécial; en accomplissant leur mission conjugale et familiale avec la force de ce sacrement, pénétrés de l'Esprit du Christ qui imprègne toute leur vie de foi, d'espérance et de charité, ils

parviennent de plus en plus à leur perfection personnelle et à leur sanctification mutuelle; c'est ainsi qu'ensemble ils contribuent à la glorification de Dieu»(139).

La vocation universelle à la sainteté s'adresse aussi aux époux et aux parents chrétiens: pour eux, elle est spécifiée par la célébration du sacrement et traduite concrètement dans la réalité propre de l'existence conjugale et familiale(140). C'est là que prennent naissance la grâce et l'exigence d'une authentique et profonde *spiritualité conjugale et familiale*, qui s'inspire des thèmes de la création, de l'alliance, de la croix, de la résurrection et du signe sacramentel, thèmes sur lesquels le Synode est revenu à maintes reprises.

Le mariage chrétien, comme tous les sacrements «qui ont pour fin de sanctifier les hommes, d'édifier le Corps du Christ, enfin de rendre le culte à Dieu»(141), est en lui-même un acte liturgique de glorification de Dieu dans le Christ Jésus et dans l'Eglise. En le célébrant, les époux chrétiens proclament leur reconnaissance envers Dieu pour le don sublime qui leur a été accordé de pouvoir revivre dans leur existence conjugale et familiale l'amour même de Dieu pour les hommes et du Seigneur Jésus pour l'Eglise, son Epouse.

Et de même que le don et l'obligation de vivre chaque jour la sainteté reçue découlent pour les époux du sacrement de mariage, de même la grâce et l'obligation morale de transformer toute leur vie en un continuel sacrifice spirituel (142) découlent de ce même sacrement. C'est également aux époux et aux parents chrétiens, en particulier dans le domaine des réalités terrestres et temporelles qui caractérisent leur existence, que s'appliquent les paroles du Concile: «C'est ainsi que les laïcs consacrent à Dieu le monde lui-même, rendant partout à Dieu dans la sainteté de leur vie un culte d'adoration»(143).

### ***Mariage et Eucharistie***

57. Le devoir de sanctification qui incombe à la famille chrétienne a sa racine première dans le baptême et sa plus grande expression dans l'Eucharistie à laquelle le mariage chrétien est intimement lié. Le Concile Vatican II a voulu rappeler la relation spéciale qui existe entre l'Eucharistie et le mariage en demandant que «le mariage soit célébré ordinairement au cours de la messe»(144): il est absolument nécessaire de découvrir et d'approfondir cette relation, si on veut comprendre et vivre intensément les grâces et les responsabilités du mariage et de la famille chrétienne.

L'Eucharistie est la source même du mariage chrétien. Le sacrifice eucharistique, en effet, représente l'alliance d'amour entre le Christ et l'Eglise, en tant qu'elle a été scellée par le sang de sa croix(145). C'est dans ce sacrifice de la nouvelle et éternelle Alliance que les époux chrétiens trouvent la source jaillissante qui modèle intérieurement et vivifie constamment leur alliance conjugale. En tant que représentation du sacrifice d'amour du Christ pour l'Eglise, l'Eucharistie est source de charité. Et dans le don eucharistique de la charité, la famille chrétienne trouve le fondement et l'âme de sa «communauté» et de sa «mission»: le Pain eucharistique fait des différents membres de la communauté familiale un seul corps, une manifestation et une participation à la vaste unité de l'Eglise; d'autre part, la participation au Corps «livré» et au Sang «versé» du Christ devient pour la famille chrétienne une source inépuisable de dynamisme missionnaire et apostolique.

*Donné à Rome près de Saint-Pierre, le 22 novembre 1981, solennité du Christ, Roi de l'Univers, en la quatrième année de mon pontificat.*

